

payé le 7/04



un sinistre, une solution

9001 route de Beynat
19360 MALEMORT
Tél. : 0555170417
Email :
facturationsclients@cedev.eu
Capital : 2 000 €
Siret : 80938145200022
Code Naf : 8129B

Facture N° FC_002653

DATE	CODE CLIENT	PAGE
25/11/2025	AUFOUR02	Page 3 / 3

A l'attention de: Société Au Fournil Vayracois

société AU FOURNIL VAYRACOIS
25 Avenue de la Gare
46100 VAYRAC

N/d CEE	FR16809381452
V/d CEE	
V/Référence	Assèchement suite DDE

DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE	MONTANT HT	TVA
- Notre estimation correspond à l'état de corrosion ou de contamination constaté lors de notre visite. - Notre devis ne comprend pas les coûts des opérations de rénovation et de peinture visant à rendre aux surfaces traitées l'aspect initial. - Cette proposition de prix comprend les coûts de personnel travaillant en horaire normal, nos équipements, nos produits chimiques et fournitures ainsi que les transports de logistiques et les frais de déplacement. - Ce devis forme un tout, la soustraction par l'assuré de différents postes pourrait engendrer la modification de nos tarifications unitaires. - En cas de désaccord sur ce devis, C2iS ne facturera que les postes sur lesquels les parties s'accorderont.				

IBAN: FR7630004018050001005237523 - BIC:BNPAFRPPXXX

Base HT	Taux TVA	Montant TVA	Frais de gestion
1 380,00	20,00%	276,00	TOTAL BRUT H.T. 1 380,00
0,00	0,00%		ESCOMPTE 0,00%
En votre aimable règlement par:			TOTAL TVA 276,00
Virement à 60 jours			TOTAL TTC 1 656,00
Pas d'escompte pour paiement anticipé			ACOMPTE 0,00
			PORT Exo. 0,00
			NET A PAYER 1 656,00 EUR

Assurance décennale souscrite auprès de GENERALI, 26 Avenue Jean Jaurès BP 90147, 19104 Brive-la-Gaillarde - Contrat N°AR 789 541 valable en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer. Nos prestations, fournitures ou matériels livrés et désignés ci dessus restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts (loi 80.335 du 12/05/80).

Toute somme non payée aux échéances convenues produira de plein droit une pénalité de retard dont le montant est au moins équivalent à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Loi N° 92-1442 du 31/12/92. Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Brive la Gaillarde. De plus, une indemnité de recouvrement de 40€ pourra être perçue en cas de retard de paiement sur chaque facture en application des articles L441-3 et L441-6 du Code de commerce. Elle s'ajoute aux pénalités de retard.

SIRET : 80938145200022 - APE : 8129B - TVA Intracommunautaire : FR16809381452 - RCS : 809381452 au capital de 2 000 €